

Compte rendu du CA du 1^{er} février 2017

Présents : 27 personnes

Gilles Adda, Martine Adda-Decker, Nicolas Audibert, Philippe Boula de Mareüil, Hervé Bredin, Olivier Crouzet, Elisabeth Delais-Roussarie, Véronique Delvaux, Emmanuel Ferragne, Cécile Fougeron, Corinne Fredouille, Guillaume Gravier, Camille Guinaudeau, Nathalie Heinrich Bernardoni, Irina Illina, Bassam Jabaian, Juliette Kahn, David Langlois, Gwénohé Lecorvé, Benjamin Lecouteux, Damien Lolive, Yohann Meynadier, Thomas Pellegrini, Sophie Rosset, Fabian Santagio Vargas, Christophe Savariaux, Nathalie Vallée.

La réunion commence à 10h15 par un tour de table, suivi d'un discours du président sortant, Guillaume Gravier.

Guillaume Gravier rappelle l'importance de l'équilibre STIC-SHS au sein de l'Association et de son CA, et se félicite d'une innovation récente : le passage du mandat de 2 à 4 ans.

Il considère qu'il y a 2 missions essentielles qui attendent le nouveau CA : 1) trouver de l'argent, car nous vivons à perte depuis plusieurs années et 2) redynamiser la communauté.

1. Election du nouveau bureau

On procède au rappel du règlement. A l'issue d'un vote à bulletin secret, Véronique Delvaux est élue présidente à l'unanimité (15 votants).

Puis, sont désignés automatiquement car seuls candidats aux postes correspondants (conformément au règlement de l'AFCP) :

- Martine Adda-Decker : vice-présidente
- Yohann Meynadier : trésorier ; Juliette Kahn, trésorière adjointe
- Emmanuel Ferragne: secrétaire; Thomas Pellegrini : secrétaire adjoint

2. Nouvelles actions du CA

Véronique présente 5 pistes importantes pour la dynamique de l'AFCP :

- Renforcer les liens entre l'AFCP et la communauté qu'elle représente
- Renforcer la visibilité de l'AFCP (communication, diffusion)
- Activer la dimension francophone de l'AFCP
- Etablir plus de ponts avec la société/le grand public
- Renforcer les liens avec les autres associations

Ces points sont repris dans les discussions qui suivent et détaillés dans l'Annexe A.

3. Répartition des tâches au sein du CA

Historiquement, le CA comporte des postes clé ; il est néanmoins rappelé que rien n'est immuable.

Elisabeth Delais-Roussarie sera aidée par Olivier Crouzet dans la gestion des demandes de **soutien aux manifestations**. Elisabeth rappelle le fonctionnement du dispositif et constate que nous avons de moins en moins de demandes. On discute des éventuelles raisons de cette baisse (autres

financements par ailleurs ? Affichage ambigu qui pourrait laisser croire qu'on ne soutient que des conférences ? Somme trop faible ?), et on déplore également le caractère fastidieux du système d'avance récupérable. Elisabeth propose de réfléchir pour la prochaine mandature à une amélioration du système et de la procédure.

Demande de bourses : Bassam Jabaian rapporte les propos de Benoît Favre : 1) il y a eu beaucoup de demandes en 2016 : 49, probablement dues à l'année JEP, 2) le délai avant le paiement des bourses est long et les étudiants s'en plaignent, 3) il faudrait réaliser un questionnaire sur le site Web. Christophe Savariaux et Nathalie Vallée reprennent le flambeau.

David Langlois rappelle le fonctionnement du **prix de thèse** et souligne l'effort particulier que cela demande de se remémorer objectivement les candidatures de l'année 1 et de ne pas avantager celles de l'année 2. Camille Guinaudeau prend le relais.

Concernant le **site web**, Corinne Fredouille rappelle la nécessité d'une refonte totale, qui comporte 2 aspects distincts : 1) la gestion technique et 2) la gestion du contenu. Corinne et Bassam proposent de continuer de gérer les aspects techniques. Il est rappelé que de nombreuses tâches devront être automatisées. Concernant le contenu, Cécile Fougeron pense que tous les membres du CA doivent se sentir concernés. Véronique propose que chaque membre du CA exerçant une responsabilité fasse le point sur celle-ci 2 ou 3 fois par an via une actualité publiée sur le site web. Nathalie Henrich-Bernardoni suggère de développer notre visibilité sur les réseaux sociaux (Facebook? LinkedIn? Chaîne YouTube?): réflexion prévue pour le prochain CA. Le bureau se charge d'alimenter la réflexion.

La question de la **comparaison de voix** dans le domaine judiciaire est un autre chantier en cours de l'AFCP (il faudra vérifier auprès de Jean-François Bonastre, qui n'est pas présent, qu'il continue à prendre cette question en charge). Il conviendrait en priorité de réactualiser l'ancienne motion. Malgré une certaine inertie « historique » sur la question, Juliette note les avancées récentes (atelier « La Voix à la Barre » lors des dernières JEP, proposition de projet ANR avec plusieurs membres de l'AFCP dans le consortium). Pour Guillaume, le rôle de l'AFCP est de dénoncer les mauvaises pratiques, en particulier en rappelant qu'il n'existe pas d'empreinte vocale. Cécile et Nathalie H.B. suggèrent de préparer des supports vidéo explicatifs sur le site de l'AFCP.

A la suite d'une interpellation de Louis-Jean Boé et de Jean-François Bonastre (référénts "comparaison de voix" pour la précédente mandature) concernant un cas particulier, le CA décide de contacter le Collège National des Experts de Justice en Acoustique (CNEJAC) afin de les inviter à publier avec l'AFCP un communiqué commun rappelant (1) que le CNEJAC fonctionne plutôt comme un annuaire recensant des personnes souhaitant déclarer leur expertise, c'est-à-dire que le CNEJAC ne vérifie en rien leur compétence/diplômes/qualifications; (2) que le domaine couvert par le CNEJAC est: "les techniques relevant de l'Acoustique et des Vibrations" (voir leur site web), ce qui est un domaine très large; et que donc (3) être membre du CNEJAC n'implique pas nécessairement avoir une expertise en comparaison de voix.

Les **séminaires AFCP** : les actions de l'AFCP liées à la formation sont en très net déclin depuis quelque temps. Par exemple, malgré de nombreuses discussions lors des précédents CA pour raviver les Journées d'Etudes et de Formations sur la Parole, force est de constater que tout cela est resté sans suite. Cécile, Juliette et Thomas sont intéressés pour relancer de petits événements de formation

estampillés AFCP. Cela pourrait commencer, sur proposition de Cécile, par une journée provisoirement intitulée « Statistiques et small data », que l'on pourrait faire coïncider avec la tenue des Journées de Phonétique Clinique à Paris (29 et 30 juin prochains) puisque le public de la conférence est concerné au premier chef. Nathalie H. B. explique combien la collaboration entre statisticiens et chercheurs en parole a été fructueuse dans son laboratoire.

Par ailleurs, dans la logique (souhaitée par la présidente) d'une meilleure prise en compte de toute la dimension « francophone » de notre communauté, la question se pose, dans le cadre de nos actions de formations (voire des JEP), de faire appel à la visioconférence.

La trésorière adjointe nouvellement élue (Juliette Kahn) sera en charge d'animer la réflexion sur la recherche de nouveaux financements (Sophie Rosset propose quelques pistes). Elle sera par contre déchargée des adhésions, qui seront gérées par Benjamin Lecouteux.

4. Les références à ArXiv

Notre collègue Thomas Hueber a récemment attiré notre attention sur l'utilisation contestable de références issues de la base arXiv (notamment par les journalistes ; mais pas seulement) qui contient des publications de recherche qui, bien souvent, n'ont pas suivi un processus normal de « peer review ». La question est complexe puisqu'elle est partiellement liée à la tendance au sensationnalisme des journalistes scientifiques (contraints par une logique mercantile) et que certains domaines de recherche s'appuient de toutes façons sur des références issues de arXiv. Gilles Adda rappelle qu'il est difficile d'interdire à quiconque de citer des bases de connaissance (Wikipédia, par exemple), et que c'est normalement au lecteur informé d'exercer le discernement nécessaire. L'AFCP engage une discussion sur la question ; Nathalie H.B. rapporte l'expérience de la Société Française d'Acoustique, qui a publié un livre blanc visant à se prémunir contre d'éventuelles contre-vérités. Il est suggéré que l'AFCP suive cet exemple, peut-être à moindre échelle, en réservant un espace sur le site web consacré à un « droit de réponse » dans des cas avérés de détournement de nos recherches. Il est mentionné que l'AFCP pourrait également :

- Rédiger un communiqué visant à informer les journalistes, le grand public et nos étudiants sur la différence entre un article sur arXiv et un article ayant subi une relecture par les pairs,
- Produire des consignes éditoriales claires concernant les références arXiv pour les JEP,
- Associer à la réflexion d'autres sociétés savantes dans des domaines connexes afin d'envisager une ligne commune.

5. Prix Christian Benoît

Historiquement, l'AFCP contribue au Prix Christian Benoît (à hauteur de 1000 euros). Ce prix, d'environ 7000 euros, créé pour honorer la mémoire d'un collègue grenoblois disparu en 1998, vise à récompenser les recherches prometteuses de jeunes chercheurs sur la communication parlée. L'AFCP soutient ce prix quoi qu'il en soit, mais souhaiterait rendre plus officielle la contribution de l'AFCP (présence du logo) et envisage de demandeur un complètement d'information à Pascal Perrier sur l'avenir du Prix.

6. Questions diverses

i. Intelligence artificielle

Un rapport ministériel est en cours sur les activités en IA en France pour ensuite obtenir/attribuer des financements. L'AFCP devrait se positionner en partenariat avec d'autres associations (ATALA, etc.)

ii. Prix de thèse

David Langlois nous informe qu'il a reçu pour l'instant 8 candidatures. L'appel est clos pour cette édition, il n'y aura pas de relance.

iii. JEP 2018

Yohann Meynadier fait un point rapide sur les prochaines JEP : la date n'est pas encore fixée, mais devrait se situer entre mi-mai et mi-juin 2018. Le prochain CA sera l'occasion de faire le bilan financier des JEP 2016.

7. Annexe A : Nouvelles actions proposées par la présidente

- **Renforcer liens entre l'AFCP et la communauté qu'elle représente**
 - Multi/inter-disciplinarité (p.ex. linguistique)
 - Liens avec les jeunes chercheurs
 - Lister (puis aller vers) labos faisant partie de la communauté (p.ex. tous labos avec un auteur papier JEP depuis 2000 ?) Leur proposer de préparer une capsule vidéo à mettre sur le site AFCP?
 - Inviter un membre communauté à chaque/certains CA sur une problématique précise?
 - Animer de nouveaux défis/campagne d'évaluation (cf Esther)?
 - Rassembler des offres de stage/thèses/postdoc sur le site web?
- **Renforcer visibilité de l'AFCP (communication, diffusion)**
 - Valoriser: site internet avec thèses, actes JEP (2016?)
 - Valoriser: actions passées: soutien manifestations, RJC, JEP, etc.
 - Renforcer: infos pratiques
 - Politique active de membership?
 - Com/Supports?
- **Activer la dimension francophone de l'AFCP**
 - Suisse, Québec, Belgique, autres: Vietnam, Liban, etc.
 - Place du français dans la science aujourd'hui
 - Place du français à l'AFCP
 - Thèses pour prix de thèse en anglais?
 - Papiers/Communications JEP en anglais?
 - Doctorant anglophone financé pour mission en anglais si labo francophone?
- **Etablir plus de ponts avec la société/le grand public**
 - Question comparaison de voix & forensics
 - Autres questions: place de l'oral dans l'enseignement des langues (immersion), place de l'oral dans l'évaluation clinique, place de l'oral dans les technologies, etc.

- **Renforcer les liens avec les autres associations**
 - Mère : ISCA
 - Cousines : SFA, TALN, etc.
 - Autres : association Christian Benoît